

Extrait de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

"ARTICLE PREMIER. - La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

ART. 2. - La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. (...)

ART. 3. - (...) Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé par les agents de l'administration des domaines à l'inventaire descriptif et estimatif :

1. Des biens mobiliers et immobiliers desdits établissements

2. Des biens de l'État, des départements et des communes dont les mêmes établissements ont la jouissance."

4) Le modèle républicain.

Pour sa diffusion et sa popularisation, la culture républicaine est essentiellement fondée sur la définition de références. Ces dernières ne sont pas des objets de culte, mais demeurent ambiguës quant à leur statut.

Le discours politique républicain est largement tourné vers le passé, notamment la période de la Révolution française qui fournit le plus grand nombre de références dans le domaine des droits de l'homme, de la citoyenneté et des relations entre les peuples. De même, les hommes politiques de la période font constamment mention des épisodes révolutionnaires dans leurs discours pour étayer leurs argumentations. La Marseillaise devient ainsi hymne national en 1879.

La référence à l'image a permis également la popularisation de la symbolique républicaine. On peut y voir quelques traits essentiels comme le rejet de toute personnalisation du pouvoir et l'inspiration libérale : les deux lettres R.F. (République Française) et le drapeau tricolore. Les bustes de Marianne s'imposent dans les mairies, écoles, jardins ou places publiques dès les années 1880. On lui attribue le bonnet phrygien, symbole révolutionnaire par excellence.

La référence au présent est également décelable. Le rappel des provinces perdues (Alsace et Lorraine) permet de développer une thématique patriotique notamment au sein de l'institution scolaire.

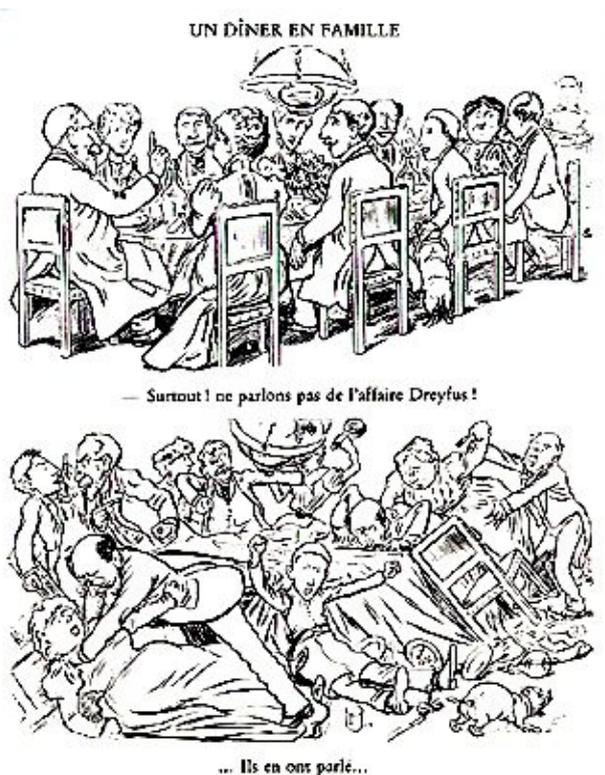
Conclusion :

Toute la première moitié du XIX siècle se résume dans la volonté pour la France bourgeoise de conserver les acquis de la Révolution de 1789 en contenant d'une part l'influence de l'aristocratie traditionnelle qui a retrouvé sa place et ses biens, et d'autre part la montée en puissance des représentants de la classe ouvrière.

Tantôt on lâche du lest en élargissant le suffrage censitaire, ce qui satisfait la bourgeoisie, tantôt on réprime par la force les explosions populaires. Finalement, effrayée par l'ampleur de la révolution de 1848 qui lui rappelle les plus mauvais jours de 1793, la bourgeoisie accepte le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte qui a su rallier autour de lui les aristocraties anciennes et nouvelles et détourner à son profit la légende impériale.

Cependant, une évolution irréversible est en marche. Le second Empire ne survit pas au désastre militaire de Sedan, et la république est rétablie en septembre 1870. À la différence des régimes précédents dont la durée de vie avait été courte, la III République, fragile en ses débuts, parvient rapidement à s'imposer à ses adversaires et donc à durer. Elle doit cependant faire face à de graves crises avant de s'enraciner définitivement.

La France se divise : les dreyfusards demandent la révision du procès au nom de la justice, les antidreyfusards estiment que se serait remettre en cause l'honneur de l'armée et affaiblir la patrie.



3) *La République enracinée.*

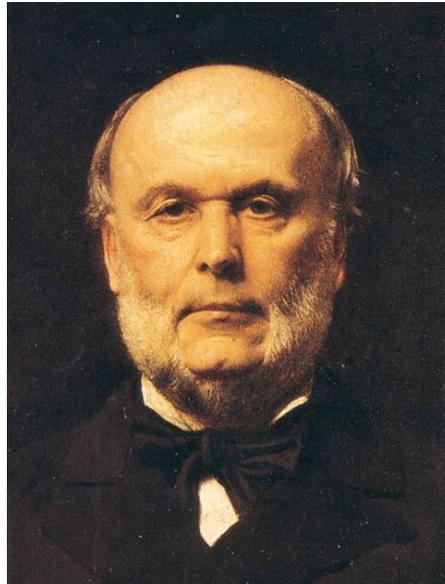
Au début du XX^e siècle, à l'exception de l'Action française, mouvement monarchiste dirigé à partir de 1899 par Charles Maurras, aucune force politique importante ne conteste plus la République. Cette victoire s'accompagne d'un enracinement dans les esprits. Les différentes catégories sociales adhèrent au régime notamment par l'enseignement primaire et ses instituteurs (« Hussards noirs de la république »). La société française est alors largement fondée sur les classes moyennes qui apportent un soutien constant au régime.

Cependant, le monde ouvrier se sent rejeté et n'adhère que partiellement à la république et à ses valeurs. Des marxistes comme Jules Guesde ne voient de salut pour le monde ouvrier que dans la révolution socialiste. Plus nuancés, d'autres dirigeants socialistes comme Jean Jaurès apportent leur appui au régime lorsqu'il est menacé.

Cette période voit les radicaux participer aux différents gouvernements. Cette évolution est d'autant plus importante que les radicaux étaient devenus le parti des classes moyennes dont ils représentent les intérêts. Leur anticléricalisme devint le leitmotiv de la politique menée au cours des années 1901-1905.

Avec la victoire du « Bloc des gauches » en 1902, dirigé par Émile Combes, la politique anticléricale se durcit. Beaucoup d'établissements scolaires tenus par les congrégations sont fermés. La tension devient très forte avec le Vatican, et les relations diplomatiques sont rompues en 1904. La loi de séparation des Églises et de l'État de décembre 1905 met fin au Concordat de 1801. Son application donne lieu à de graves affrontements entre les forces de l'ordre et les Catholiques, au moment des inventaires des biens du clergé.

Pourtant le sentiment républicain progresse dans le pays. La chambre des députés élue en 1876 est très largement républicaine et montre un nouveau rapport de force. Mac Mahon tente d'enrayer cette progression en renvoyant le président du Conseil et procédant à la dissolution de la chambre en 1877. Les nouvelles élections renvoient sur les bancs de la chambre une nouvelle majorité républicaine qui entérine la victoire définitive du camp républicain et oblige Mac Mahon à démissionner. La nomination de Jules Grévy à la présidence permet aux républicains de devenir les maîtres des pouvoirs législatif et exécutif.



Portrait de Jules Grévy

2) *La République stabilisée.*

Après leur victoire aux élections de 1881, les républicains modérés, parfois surnommés « opportunistes », sont au pouvoir. Ils s'opposent, sur leur droite aux députés monarchistes et bonapartistes et sur leur gauche aux radicaux qui souhaitent des mesures politiques plus audacieuses.

Les républicains opportunistes assurent, par une série de lois, l'exercice des grandes libertés :

- 📖 Liberté de réunion et de la presse en 1881.
- 📖 Loi autorisant les syndicats en 1884.
- 📖 Lois scolaires de 1881 et 1882 instaurant un enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque.

Le régime prouve sa solidité en surmontant plusieurs crises qui auraient dû l'affaiblir. Le mécontentement social et l'instabilité politique entraînent le développement de l'antiparlementarisme dont se nourrit la crise boulangiste. Le général Boulanger, qui avait acquis, comme ministre de la Guerre, une grande popularité, parvient à capter aussi bien ces aspirations antiparlementaires que le souhait de revanche politique des monarchistes et des bonapartistes. Élu député de Paris en 1889, il se refuse à tenter un coup d'État comme l'y poussent ses partisans. Les républicains réagissent en le menaçant de le traduire devant la Haute Cour de justice et le poussant à s'enfuir en Belgique où il se suicide en 1891.

Les années 1890 sont marquées par d'autres difficultés. En 1892 éclate le scandale de Panama à la suite de pots-de-vin reçus par des députés pour l'obtention de prêts pour la Compagnie du canal de Panama. Le climat politique est également assombri par l'agitation anarchiste (assassinat du président Sadi Carnot en 1894), à laquelle le gouvernement répond par des lois répressives qualifiées de « scélérates » par les socialistes. C'est surtout l'affaire Dreyfus qui provoque ; à partir de 1894, une crise profonde.

1871 : Le traumatisme de la défaite exprimé par un jeune diplomate français

"Après les guerres de Crimée, d'Italie et de Bohême, les adversaires de la veille ont pu sinon se réconcilier très sincèrement, au moins suivre les mêmes routes et reprendre l'un à côté de l'autre les habitudes de la vie diplomatique.

C'est que, dans aucune de ces guerres, le corps du vaincu n'avait été entamé.(...) Enfin, sous des nuances différentes, la Russie et l'Autriche étaient des monarchies qui n'avaient pas rompu avec leur passé, qui croyaient en leur propre avenir et qui, ne limitant point leur horizon à l'étendue d'une vie d'homme, se résignaient sans trop de peine à un effacement momentané.

Ce n'était plus, en 1870, le fait de la France. Elle ne se fie plus à l'avenir, elle se renferme dans le présent. Comme il n'y a plus, au-dessus de la nation, un lieu où tous les Français puissent concentrer leurs gloires, leurs douleurs, leurs espérances, chacun les concentre en soi-même ; les blessures du patriotisme se transforment ainsi en blessures d'amour-propre, les passions nationales en passions individuelles.

La démocratie, loin d'adoucir les moeurs, les a rendues plus rudes ; elle a développé l'égoïsme et non l'abnégation dans les coeurs. Le système des nationalités a déjà provoqué et provoquera plus de guerres que ne l'ont fait autrefois les querelles religieuses et que ne le font de nos jours les ambitions des rois."

III. La III République, stabilisation et enracinement du modèle (1870-1914).

En septembre 1870, après le désastre de Sedan, le Second Empire s'effondre et la République est proclamée. À la différence des régimes précédents dont la durée de vie avait été courte, la III République parvient à s'imposer et à durer malgré les graves crises qui la secouent.

1) La république incertaine.

L'affirmation de la République a été dans un premier temps difficile. Après sa proclamation le 4 septembre 1870, un gouvernement de défense nationale se met en place pour rétablir la situation militaire. Les premières élections de 1871, pour la mise en place d'une Assemblée constituante, donnent une majorité monarchiste favorable à la paix. Adolphe Thiers, désigné comme le chef du pouvoir exécutif signe le traité de Francfort qui cède l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne.

Dans le même temps, une situation insurrectionnelle se développe avec l'affrontement entre les membres de la Commune de Paris et les autorités installées à Versailles. Cette guerre civile s'achève par une sanglante répression qui fait plusieurs milliers de morts et la condamnation de 10 000 « communards ».

Thiers devient président de la République, mais ce nouveau régime reste menacé par une possible restauration monarchique. Le remplacement de Thiers par le monarchiste Mac Mahon en 1873 illustre ce danger : c'est le temps de l'« ordre moral ». Même si, deux ans plus tard, les lois constitutionnelles de 1875 donnent officiellement naissance à un nouveau régime, qualifié in extremis de « république » par l'amendement Wallon ; la menace royaliste pèse sur les débuts de la III République.

2) *Le Second Empire (1852-1870).*

De 1851 à 1860, *Napoléon III* suspend l'ensemble des libertés politiques. Au cours de ces années, le Second Empire, malgré le maintien du suffrage universel, est un régime autoritaire : entrave à la liberté de réunion, contrôle de la presse et surveillance de l'enseignement laissent peu de place à l'expression d'une libre opinion.

La censure sur le théâtre

"Lorenzaccio, drame en cinq actes d'Alfred de Musset: "Les débauches et les cruautés du jeune duc de Florence, la discussion du droit d'assassiner un souverain dont les crimes et les iniquités crient vengeance, le meurtre même du prince par un de ses parents, nous paraissent un spectacle dangereux à présenter au public. En conséquence, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'autoriser la pièce."

Rapport des censeurs, 1854.

Le Parlement maintenu ne dispose plus que de pouvoirs affaiblis. De plus, les élections au Corps législatif sont étroitement surveillées par l'Administration, et les candidats du pouvoir, dits « candidats officiels », jouissent de conditions particulières.

L'empereur concentre l'essentiel des prérogatives politiques en se reposant dans les départements sur les préfets et dans les communes sur les maires dont il contrôle la nomination.

"Consignes du ministre de l'Intérieur aux préfets

Dans les élections qui se préparent, le peuple français a un rôle important à remplir. Mais ici, quel ne serait pas son embarras sans l'intervention du gouvernement ! Comment huit millions d'électeurs pourraient-ils s'entendre pour distinguer, entre tant de candidats (...), deux cent soixante et un députés animés du même esprit, dévoués aux mêmes intérêts ? Il importe donc que le gouvernement éclaire à ce sujet les électeurs. En conséquence, Monsieur le Préfet, prenez des mesures pour faire connaître aux électeurs de chaque circonscription de votre département, par l'intermédiaire des divers agents de l'administration, par toutes les voies que vous jugerez convenables et au besoin par des proclamations affichées dans les communes, celui des candidats que le gouvernement de Louis Napoléon juge le plus propre à l'aider dans son oeuvre réparatrice."

Circulaire aux préfets de Persigny, ministre de l'Intérieur, 11 février 1852.

Cependant *Napoléon III* reste populaire grâce à une propagande efficace qui met en valeur les réussites du pays et lui permet d'obtenir l'aval des Français par des plébiscites.

À partir de 1860, l'Empereur a des difficultés à maintenir cet assemblage de partisans d'origines diverses. Confrontée aux réticences des Catholiques, une partie des conservateurs se détache du régime. Dans ce but, Napoléon III multiplie les concessions aux traditions parlementaires et démocratiques. On passe donc d'un Empire autoritaire à un Empire dit libéral.

Il rétablit les libertés fondamentales, déclare l'amnistie pour les républicains, autorise la grève (1864) et accepte de partager le pouvoir avec le Parlement avec le « droit d'adresse ». Il compte aussi sur ses succès militaires et diplomatiques même si c'est une défaite qui met fin à son règne en 1870.

2) La Monarchie de Juillet (1830-1848).

Cette période se caractérise par une démocratisation limitée et le triomphe de la grande bourgeoisie. Une poignée de députés font appel à un cousin de Charles X, Louis-Philippe, duc d'Orléans. Il ne s'agit pas d'un simple changement de souverain mais de la mise en place d'une nouvelle monarchie liée par contrat à la nation.

La monarchie n'est plus de droit divin et les pouvoirs du roi sont limités par ceux qui sont accordés à la Chambre des députés. Louis-Philippe accepte le drapeau tricolore, supprime la censure et réduit le cens électoral.

La priorité du régime est le maintien de l'ordre afin de permettre la bonne marche des affaires. Cette politique repose sur la personnalité de Guizot qui tente de conjuguer le libéralisme économique et le conservatisme social. Cette politique s'appuie sur l'idée que le progrès économique va forcément rallier l'opinion au régime.

Sur le plan social, le libéralisme se développe aux dépens des faibles. Le livret ouvrier est maintenu et la classe ouvrière est considérée comme « dangereuse ». La petite bourgeoisie demande l'élargissement du cens électoral aux capacités.

La campagne des banquets organisée par l'opposition pour contourner l'interdiction de liberté d'expression aboutit, à la surprise de tous, à la Révolution de 1848.

II. La France entre république et Empire (1848-1870).

1) La révolution de 1848 et la mise en place du régime républicain.

Depuis le début des années 1840, la France de *Louis-Philippe* traversait une crise profonde. L'interdiction d'une réunion républicaine provoque à Paris une insurrection (février 1848) à l'origine de la révolution et de l'abdication du roi. Le nouveau régime met en place toute une série de mesures démocratiques et de défense des libertés :

- 🏛️ Suffrage universel masculin.
- 🏛️ Élection d'une assemblée constituante.
- 🏛️ Adoption de la devise « Liberté, Égalité, fraternité ».
- 🏛️ Proclamation du droit au travail.
- 🏛️ Rétablissement des libertés de la presse et de réunion.
- 🏛️ Création des ateliers nationaux pour résorber le chômage.
- 🏛️ Abrogation de la peine de mort et de l'esclavage.

Cette république reposait cependant sur des bases fragiles et les nouvelles insurrections de juin 1848 mettent fin aux espoirs d'une république sociale et fraternelle. Les conservateurs reprennent les rênes du pouvoir et amènent *Louis Napoléon Bonaparte* à la présidence.

La présidence (4 ans) n'étant pas renouvelable, *Napoléon III* demande à l'assemblée une révision constitutionnelle qui ne lui fut jamais accordée. Dans ce contexte, il fomente un coup d'état le 02 décembre 1851.

La naissance de la République en France au XIX.

Un rapide parcours des régimes politiques au XIX siècle permet de relever que ce fut pour la France un siècle de multiples bouleversements politiques. Ces changements se soldent par la mise en place d'une III République, qui enracine tardivement l'héritage révolutionnaire de 1789. Durant les deux tiers du siècle, l'idéal républicain ne semble partagé que par une minorité, qui a dû mener un âpre combat politique pour s'imposer. Ce combat de plusieurs générations illustre le décalage de plus en plus grand entre le « pays réel » et les autorités de l'État.

I. Le difficile maintien de l'héritage révolutionnaire (1815-1848).

1) La Restauration (1815-1830).

Les expériences révolutionnaires et impériales se terminent brutalement en 1814 avec le rétablissement, voulu par les vainqueurs, de l'ancienne dynastie des Bourbons. Les conquêtes sociales de la Révolution et presque toutes les institutions napoléoniennes sont maintenues. Cependant, la limitation de la liberté de la presse, l'interdiction de la Marseillaise et le rétablissement du drapeau blanc de la monarchie absolue ravivent les mécontentements.

La France fait l'expérience d'une monarchie parlementaire et censitaire, au moyen de la charte constitutionnelle de 1814 octroyée par Louis XVIII. Le souverain est le chef de l'exécutif et partage le pouvoir législatif avec le Parlement.

Durant son règne, Louis XVIII (1814-1824) tente de maintenir un équilibre politique précaire. Un climat de Terreur blanche et de répression légale plane sur le pays. Jusqu'à la mort de Louis XVIII, c'est la hantise du complot et de sa répression qui alimente la vie politique.

Charles X (1824-1830) accentue cette politique de réaction et révisé la Charte. Il se fait sacrer à Reims, ce que son frère n'avait pas osé faire pour ne pas provoquer l'opinion. Il autorise le rétablissement de la censure et supprime la liberté de la presse. Le nouveau cens électoral réduit de manière drastique le corps des électeurs.

L'exaspération des Parisiens se transforme en révolte les 27, 28 et 29 juillet 1830 au cours des « trois Glorieuses » qui provoquent la fuite de Charles X et met fin à la Restauration.



La liberté guidant le peuple, le 28 juillet 1830.

(Peinture d'Eugène Delacroix, 1831, Huile sur toile (260x325), musée du Louvre, Paris.)